

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	23.03.2018	16h05	18.318	DEF
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste		
Titre : Comment mieux encadrer les stages en crèche ?		
<p>Contenu :</p> <p>Depuis la mise sur pied de la formation ASE-assistant socio-éducatif ou assistante socio-éducative, de plus en plus de jeunes se voient proposer un stage avant l'apprentissage. Ces stages s'allongent, au point de durer une année, voire deux ans à plein temps. Et malgré les promesses faites, certains stages de « longue durée » ne débouchent parfois pas sur une place d'apprentissage. Cette pratique est d'autant plus inacceptable et difficile à vivre pour les jeunes que leur travail n'est pas ou que très peu rémunéré !</p> <p>Le Conseil d'État peut-il nous dire ce qu'il en est concernant la pratique des stages et s'il existe un moyen d'intervention pour mieux définir la longueur et la fonction des stages ?</p>		
Souhait d'une réponse écrite : Non		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Corine Bolay Mercier		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Annie Clerc-Birambeau	Pierre Wexsteen	Martine Docourt Ducommun